

# XVI CONGRÈS INTERNATIONAL DES VILLES ÉDUCATRICES

« La ville du changement comme espace  
de créativité et d'innovation : musique,  
environnement, loisirs et participation »

Katowice, 30 septembre – 2 octobre 2020

## Définition des sous-thèmes du Congrès

Le thème du congrès : « La ville du changement comme espace de créativité et d'innovation: musique, environnement, loisirs et participation » est inspiré par les aspects qui donnent un caractère unique à la ville de Katowice et qui font partie de son ADN, sachant que le changement a été possible principalement grâce au talent, à l'imagination, à l'enthousiasme et à la créativité unis de ses habitants. Le changement en soi n'est pas l'objectif visé, mais il peut apporter une valeur ajoutée. Les facteurs qui contribuent au renforcement de la ville (la diversité, l'interaction et la synergie) sont le produit de la redéfinition et de la déconstruction continues de tous les éléments qui composent la ville.

Nous sommes convaincus que "la transformation/transition d'une ville" n'est pas un processus insérable dans un cadre prédéterminé qui le limite, mais plutôt un processus inachevé, celui d'une ville en développement permanent qui apprend et qui sait tirer parti de son potentiel.

Selon cette idée, une Ville Éducatrice est un espace ouvert, multidimensionnel et diversifié qui crée les conditions pour le développement du pluralisme, le dialogue avec la communauté, le renforcement du capital social et la génération de nouvelles idées. La ressource la plus précieuse d'une ville est ses habitants. C'est pourquoi nous pensons qu'une Ville Éducatrice moderne est fondamentalement définie par sa communauté, qui est une combinaison d'actions d'entités très diverses, qui accepte la multiplicité et la diversité et offre à chacun(e) le droit de participer à l'arène publique, quel que soit son âge, sa religion ou son statut socio-économique. Il s'agit d'un espace en perpétuel changement et qui, grâce au flux constant de connaissances et d'informations, permet à ses habitants de devenir des citoyens et citoyennes mondiaux et actifs.



## Sous-thème 1 Éducation pour la durabilité et l'environnement

Des initiatives qui permettent aux citoyens de prendre des décisions éclairées, et des actions responsables pour la préservation de l'environnement et l'adoption de modes de vie durables. Promouvoir le développement économique et social tout en respectant les ressources naturelles et les opportunités des générations actuelles et futures. Renforcer une société juste et réparer les dommages causés.

Le principe 11 de la Charte des Villes Éducatrices stipule que : « *La ville devra garantir la qualité de vie de tous ses habitants. Cela signifie un équilibre avec l'environnement naturel, le droit à un environnement sain, en plus du droit au logement, au travail, aux loisirs et aux transports publics entre autres. A son tour, elle devra promouvoir activement l'éducation à la santé et la participation de tous ses habitants aux bonnes pratiques de développement durable.* »

Dans cet axe, nous recherchons des initiatives innovantes qui favorisent :

- Des attitudes respectueuses de l'environnement.
- De changer les habitudes pour promouvoir des modes de vie durables.
- De sensibiliser aux économies d'énergie.
- La prise de décisions éclairées grâce à des actions de formation visant une consommation responsable.
- La mobilité durable (alternatives durables versus l'utilisation de véhicules à moteur)
- Des écoles et des bâtiments municipaux durables.
- L'économie circulaire et durable.
- La collaboration du secteur économique et d'autres partenaires dans l'application des clauses de durabilité.
- Des initiatives de recyclage, de réutilisation et de réduction des ressources.
- Le bénévolat et la citoyenneté active dans la préservation et la conservation de l'environnement.
- La lutte contre la pauvreté énergétique.
- La réduction des inégalités en faveur du droit de chacun(e) à vivre dans un environnement urbain de qualité et sain.
- L'éducation environnementale pour une compréhension meilleure et accrue des effets du changement climatique.
- Des processus d'aménagement urbain conscient et durable.
- Des initiatives de science citoyenne dans la promotion d'actions collectives face aux défis environnementaux locaux et mondiaux.



## Sous-thème 2

### Loisirs : promotion d'un mode de vie sain et de la qualité de vie

Profiter de loisirs sains et éducatifs contribue à promouvoir des modes de vie sains et alternatifs à des loisirs purement consuméristes, individualistes et sédentaires. En outre, grâce aux loisirs, il est possible d'éduquer aux valeurs et de promouvoir la coexistence entre des personnes et des groupes divers, en favorisant l'inclusion sociale de groupes vulnérables.

Le principe 8 de la Charte des Villes Éducatrices mentionne que « *l'ordonnement de l'espace physique urbain devra veiller aux besoins d'accessibilité, rencontre, rapports, jeu et loisirs et d'un plus grand rapprochement de la nature.* »

Dans cet axe, nous recherchons des initiatives innovantes qui favorisent :

- Les loisirs comme moyen d'inclusion sociale.
- L'éducation aux valeurs par le sport et les loisirs.
- Des propositions de loisirs sains pour lutter contre le sédentarisme et réduire les problèmes de santé.
- Des propositions de loisirs alternatifs gérées par les jeunes eux-mêmes ou par d'autres groupes.
- L'ouverture d'espaces municipaux pour accueillir des propositions de loisirs sains, ce qui favorise leurs multiples usages.
- Des projets de conception et d'aménagement urbain avec la participation citoyenne pour favoriser les rencontres et les loisirs sains.
- Des projets de réaménagement urbain qui permettent un plus grand contact avec la nature et des modes de vie durables (activation physique dans les parcs ; espaces verts pour marcher et courir ; fermeture périodique d'avenues aux voitures pour profiter d'un temps de loisirs, etc.).
- Des loisirs pour tous : des propositions de loisirs visant à atteindre les groupes vulnérables et à leur permettre de profiter de loisirs de qualité.
- Les loisirs comme espace de citoyenneté active (bénévolat).
- Des propositions éducatives pour encourager un regard critique sur l'utilisation des écrans et la consommation.
- Les loisirs en vacances : développement de propositions de loisirs pour les jeunes de la ville.
- Des propositions de loisirs comme opportunité de développer les capacités des groupes menacés d'exclusion.
- Un tourisme éco-durable en ville.
- Des initiatives de loisirs qui favorisent les relations intergénérationnelles et interculturelles en encourageant une meilleure adaptation à la complexité de la vie en ville (utilisation des technologies de l'information et de la communication, entre autres).



- La reformulation des zones urbaines historiques pour améliorer la qualité de vie des habitants et leurs possibilités de loisirs : alternatives à la gentrification.

### Sous-thème 3 Musique et autres arts

La musique et les autres arts offrent une magnifique occasion de développer une meilleure compréhension de la vie humaine, à la fois dans une dimension réflexive et expressive. Ils permettent également aux personnes et aux communautés de faire entendre leur voix et de jouer un rôle actif dans les processus de transformation, dans le but de cocréer de meilleures villes pour tous et toutes.

Le principe 2 de la Charte des Villes Éducatrices établit : « *La ville devra permettre la liberté d'expression, la diversité culturelle et le dialogue dans des conditions d'égalité. Elle devra accueillir aussi bien les initiatives d'avant-garde que celles de la culture populaire, indépendamment de leur origine. Elle devra contribuer à corriger les inégalités qui surgissent lors de la promotion culturelle, dues à des critères exclusivement mercantiles.* »

Dans cet axe, nous recherchons des initiatives innovantes qui favorisent :

- Un accès équitable à la culture pour les personnes menacées d'exclusion sociale ou ayant des besoins spéciaux.
- L'inclusion sociale, le sentiment d'appartenance et la participation citoyenne à travers l'éducation musicale et artistique.
- L'utilisation des langages artistiques pour réfléchir de manière critique aux questions d'actualité ayant un impact sur la ville et sur le monde.
- Les valeurs positives de citoyenneté par l'éducation musicale et artistique.
- Le bien-vivre ensemble entre des personnes de divers contextes socioculturels et d'âges différents à travers la musique et les arts.
- Le développement de la sensibilité artistique tout au long de la vie comme moyen de promouvoir le bien-être, la créativité, l'estime de soi et la participation, en particulier parmi les personnes et les groupes menacés d'exclusion.
- Le développement des talents comme moyen d'offrir des opportunités professionnelles.
- Des projets culturels et artistiques impliquant la communauté locale en tant que créateurs (et non exclusivement en tant que spectateurs).
- Le développement de circuits créatifs et artistiques au niveau municipal pour impliquer les artistes locaux.



- L'implication des associations et groupes locaux dans la planification et l'organisation des festivals artistiques et culturels.
- L'inclusion et la reconnaissance de la diversité culturelle et des différentes voix artistiques existant dans la ville.
- L'art dans l'espace public : en incluant des artistes dans les processus de design urbain.
- Des sons urbains : conception d'espaces publics favorisant une bonne acoustique.
- Sonidos urbanos: diseño de espacios públicos que promuevan una buena acústica.